



15 Février 2018

Cyber-sécurité, Recrutement, Salle de Marchés

**CYBER SECURITE
ATTENTION :
NOUS SOMMES TOUS CONCERNES !**

Prévention des fuites d'informations :

Pour se mettre en conformité et respecter les recommandations de la BCE, la Direction prend de nouvelles mesures :

- ⇒ Analyse des contenus des flux sortants hors réseau de BNP Paribas (e-mails, fichiers, cloud ...).
- ⇒ Blocage des ports USB pour les supports externes de données (clés, disques durs, smartphones ...).

En cas d'infractions avérées et volontaires, des **sanctions** pourront être appliquées, conformément au Règlement Intérieur.



Le message officiel de la Direction:

Objet : IMPORTANT - De nouvelles mesures contre la fuite d'information

Dans le contexte commercial et réglementaire actuel, toutes les données sensibles et confidentielles de BNP Paribas doivent être protégées. Conformément au [Règlement Intérieur](#) de BNP Paribas SA et au [Code de Conduite](#) du Groupe, que chaque collaborateur est tenu de respecter, il est strictement interdit d'utiliser ou de transmettre, directement ou indirectement, à des fins personnelles ou en faveur de tiers, une information recueillie dans le cadre de ses fonctions ou activités professionnelles et plus particulièrement celle pouvant être qualifiée d'information privilégiée.

Ainsi, l'utilisation des moyens informatiques et de télécommunication mis à disposition des collaborateurs par le Groupe ne doit pas être contraire aux intérêts, à la réputation et à l'image de BNP Paribas SA, de sa clientèle ou de ses utilisateurs.

Pour prévenir la fuite de données et être en conformité avec les exigences des régulateurs, nous vous informons que BNP Paribas **renforce ses contrôles de l'utilisation d'Internet et des moyens de communication électronique**. Ces contrôles sont réalisés dans le strict respect des dispositions légales et réglementaires.

Dernière Minute : PÔLE RISQUE

Dès fin juin, les 259 salariés des pôles régionaux d'analyse seront intégrés à Pôles et Fonctions et rattachés au CEPF.

RECRUTEMENT : STAFFING PLATEFORME FRANCE

Création d'une plateforme de recrutement interne (mobilités) et externe (embauches)

Le pilote sur les Fonctions Groupe montera en charge progressivement de mai à octobre 2018. A l'issue de cette période, un bilan sera effectué. A terme, son déploiement sera généralisé sur l'ensemble des métiers de BNP Paribas France. Cette plateforme s'appuiera sur les outils « my mobility », « About me » et « Taléo ». Le recrutement interne reste la priorité.

Buts recherchés :

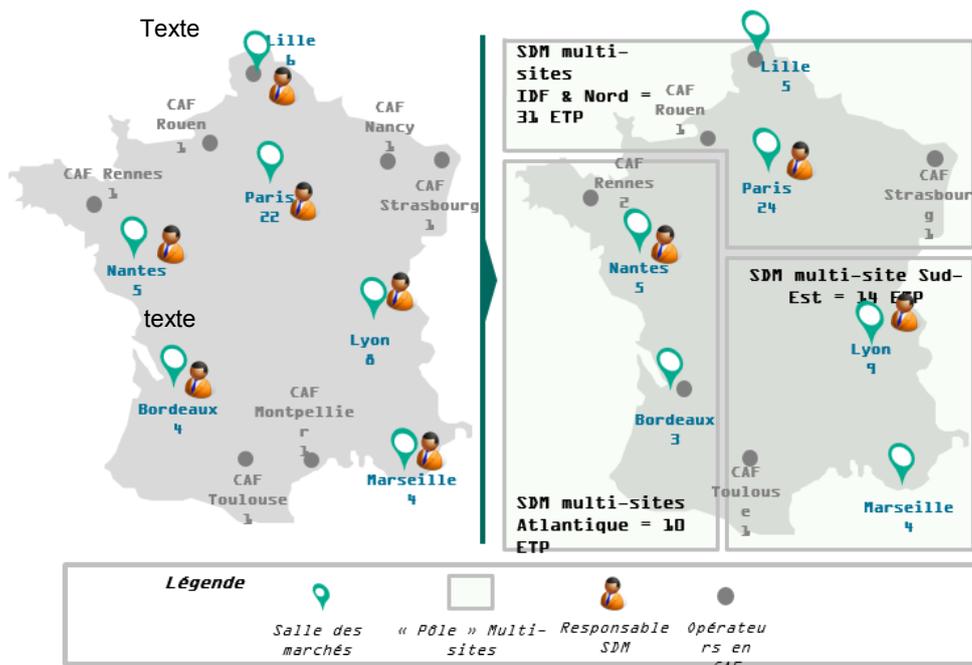
- ⇒ Equité de traitement entre tous les candidats.
- ⇒ Fluidité des processus.
- ⇒ Diminution du nombre d'entretiens.
- ⇒ Réduction des délais pour doter les postes.

Pour la Cfdt, le recrutement doit rester humain. Elle saura rappeler à la direction qu'il ne doit pas être industrialisé.

NOUVELLE ORGANISATION DES SALLES DE MARCHÉS

L'organisation actuelle
55 collaborateurs commerciaux

L'organisation cible projetée
55 collaborateurs commerciaux



En mai 2018 :

- ⇒ Regroupement des 6 salles actuelles en 3 pôles multi-sites.
- ⇒ Projet à iso-effectif. 55 collaborateurs concernés.
- ⇒ Suppression de 3 postes managers et 2 postes d'opérateurs.
- ⇒ Les salariés concernés sont prioritaires sur les nouveaux sites et/ou CAF.



ECHANGER, AGIR, NEGOCIER